

Le lac Kénogami



[Bertrand Tremblay](#)

Le Quotidien

La rive nord du lac Kénogami, à proximité du Portage-des-Roches, vit un véritable boom immobilier. Les maisons luxueuses poussent comme des champignons.

Quinze ans et quelque 45 millions\$ après le déluge, la population du secteur tout comme les riverains des rivières aux Sables et Chicoutimi respirent. Ils ne craignent plus les inondations périodiques de leur propriété causées par le trop-plein de l'immense réservoir façonné, au début du siècle dernier, sans planification rigoureuse, pour faire tourner les turbines de centrales hydroélectriques.

La Commission Nicolet

Le gouvernement Charest a tergiversé avant d'appliquer les recommandations de la Commission Nicolet formée après la catastrophe de juillet 1996. Il a d'abord rejeté la solution péquiste annoncée le 11 juin 2000 par l'ancien premier ministre Lucien Bouchard et son titulaire des Ressources naturelles, Jacques Brassard. Les travaux estimés à quelque 170 millions\$ avaient été confiés à Hydro-Québec. Le programme de régularisation comprenait trois phases dont l'aménagement d'un réservoir tampon sur la rivière Pikauba.

«Trop cher» avait tranché Françoise Gauthier, la députée-ministre de Jonquière. Le 19 juillet 2006, elle indiquait finalement la décision de son gouvernement d'opérer le creusage, au coût de 15 millions\$, de la rivière aux Sables. Un ouvrage qui doublerait à tout le moins la capacité d'évacuation du lac Kénogami. L'électorat l'a remerciée en lui désignant la porte de sortie huit mois plus tard alors que le Québec renouvelait sa confiance à l'équipe de Jean Charest.

Rendons à César...

Reconnaissons que s'il s'empresse trop souvent de remiser aux archives, sans les consulter, les rapports de ses commissions d'enquête, le gouvernement Charest s'est bien comporté dans l'affaire du lac Kénogami. Pour trois fois moins que l'estimation du projet original, il a pris une impressionnante variété d'initiatives. Si le dragage de la rivière aux Sables est la plus significative, plusieurs autres rendent puissamment sécuritaire la gérance de l'immense plan d'eau et de ses deux déversoirs, les rivières Chicoutimi et aux Sables.

Tout en relevant d'un mètre toutes les digues et les trois barrages, Québec réduit d'un pied et demi le niveau d'utilisation maximale du lac. Le centre de contrôle et ses techniciens, à Québec comme à Laterrière, disposent d'un système informatisé pour les opérations majeures comme la vidange du lac avant les crues du printemps et de l'automne, l'ouverture automatisée des vannes et le mécanisme d'alerte de la population riveraine.

Une autre recommandation est maintenant une réalité, soit l'autonomie devant le ministère de l'Environnement de l'équipe responsable de la gestion des barrages Portages-des-Roches et Pybrac Est et Ouest.

Victoire des deux comités

Toutes ces modifications et améliorations sont accueillies favorablement autant par les propriétaires du lac Kénogami que par ceux qui habitent le long des rivières Chicoutimi et aux Sables. Les erreurs qui ont amplifié l'Act of God de 1996 ont été corrigées avec une efficacité silencieuse. N'hésitons pas à reconnaître que la vigilance de l'APLK, l'Association de la protection du lac Kénogami dirigée par Paul Ruel, et du comité des citoyens de Laterrière s'est avérée décisive. Gilles Potvin, le président du groupe de Laterrière, y a mené «le combat de sa vie». Il explique dans son autobiographie intitulée «Comme les eaux de la rivière» publiée l'année dernière, comment le rassemblement de ces deux groupes de bénévoles a finalement vaincu la réticence de l'État pour ensuite le convaincre d'appliquer intelligemment les recommandations de la Commission Nicolet.

Avec tous ses collaborateurs, Gilles Potvin a scruté les dossiers et écrit près d'une centaine de rapports. Mentionnons aussi la précieuse contribution de Ross Tamblin, un ingénieur à la retraite. Grâce à sa formation et aux connaissances accumulées durant une fructueuse carrière, il a opposé, devant le tribunal de l'autorité politique, au bénéfice des riverains, la réalité scientifique incontournable aux prétentions erronées de grandes entreprises un peu trop gourmandes. Voilà le modèle d'une collectivité qui se prend courageusement en main lorsque le malheur la frappe.